

FORMATION
DE
GUIDES COMPOSTEURS



EN RÉGION WALLONNE
+
« Charte d'engagement »

Mai 2021



Détails :

POURQUOI PROMOUVOIR LE COMPOSTAGE A DOMICILE ?

Saviez-vous que 30% à 40% du volume (entre 50 à 60% du poids) de votre poubelle est composé de déchets organiques ? Soit l'équivalent de près de 120 kilos par an et par habitant (moyenne) ?

Composter ses déchets organiques présente de nombreux avantages et ne demande que quelques nouvelles habitudes quotidiennes à adopter.

En bref, composter permet :

- de traiter de manière naturelle et non polluante vos déchets organiques ;
- de disposer d'un compost d'excellente qualité et gratuit pour votre jardin et votre potager ;
- de réduire le nombre de sacs poubelle payants utilisés et donc les quantités de déchets à collecter et à traiter ;
- de diminuer le nombre de manipulation et de réduire le stockage de déchets à domicile ;
- d'économiser des déplacements fréquents aux Recyparcs.

DES GUIDES COMPOSTEURS POUR CHANGER LES COMPORTEMENTS

Une politique à long terme

Sensibiliser les ménages qui disposent d'un jardin (mais aussi ceux qui n'en n'ont pas) à composter chez eux est un projet d'envergure et à long terme. Pour réellement obtenir un changement de comportement de la part des habitants il faut être proche d'eux, disponible. La formation de Guides Composteurs est un moyen original d'être en contact avec la population et de répondre aux nombreuses questions soulevées par le sujet. Le Guide Composteur permet un travail de proximité et de longue haleine qui portera ses fruits à bien des égards : celui qui composte est aussi progressivement plus sensibilisé à la prévention des déchets et au tri.

Un engagement bénévole pour une aide de proximité

Le Guide Composteur est un interlocuteur privilégié qui partage ses connaissances et son expérience avec ses voisins, à l'école de ses enfants, ... C'est un citoyen bénévole, qui, au-delà de son implication personnelle, accepte de donner un peu de son temps pour répondre aux nombreuses questions de base que peut se poser le candidat composteur.

Le Guide Composteur est capable d'offrir une aide pratique au démarrage d'un compost ou de résoudre les problèmes particuliers de compostage que rencontreraient ses voisins. Il développe également des initiatives avec les autres Guides Composteurs de sa commune. Par exemple : animer un stand d'information à l'occasion d'une manifestation locale, organiser un compostage de quartier, ...

Un engagement moral vis-à-vis de l'Hygea

Le Guide Composteur est un bénévole qui accepte de donner un peu de son temps pour sensibiliser les citoyens au compostage.

Il s'engage, à la suite de la formation gratuite qu'il a suivie, à participer, dans la mesure de ses possibilités, aux activités qui lui seront proposées et à inciter et sensibiliser les citoyens au compostage.

A la suite de la formation, un contrat « moral » lie les Guides Composteurs à L'Hygea. Dans ce contrat l'Hygea s'engage à fournir, dans la mesure de ses possibilités, une aide et un soutien logistique aux Guides Composteurs dans le cadre de la sensibilisation au compostage (organisation d'événements, mise à disposition de matériel didactique, coordination du réseau, ...). En contrepartie, le Guide Composteur s'engage, dans la mesure de ses possibilités, à participer aux activités régionales organisées par l'Hygea (en moyenne 3X/an) comme le week-end ou la journée découverte des jardins de guides composteurs, les stands compost dans les jardineries, des permanences au site de démonstration, etc. Il peut également se voir solliciter pour sa commune afin de participer aux activités communales (en moyenne 1X/an) comme des stands lors de portes ouvertes, etc.

LA FORMATION PROPOSEE...

La formation

Cette formation se déroule en neuf séances d'environ 3 heures chacune, abordant tous les aspects liés au compostage : connaissances théoriques, apprentissage pratique, visite d'un site de démonstration, etc. Elle se clôture par la vérification des acquis sous forme de mise en situation. Ces 9 sessions se déroulent principalement en soirée durant la semaine et en matinée durant les week-ends (samedi) pour les visites sur le terrain et les séances pratiques.

Voici le programme qui vous est proposé pour la formation (ordre des sessions non exhaustif):

Session 1 – Introduction : Lundi 10 mai 2021 de 18h00 à 21h30

- Présentation des participants et du programme, remise de la farde.
- Pourquoi et comment promouvoir le compostage ?
- Présentation de la politique des déchets, du contexte du projet,

Session 2 (théorie I) – Bases du compostage : Mardi 18 Mai 2021 de 18h00 à 21h30

- Toute la théorie à partir de diapositives, vidéos, transparents.
- Composter, c'est quoi, comment, quelles matières ?
- Déchets générés par le particulier: sortes, qualités, évolution.
- Diverses qualités de compost, et leur utilisation au jardin.
- Moins de déchets de jardin grâce à une gestion (écologique) appropriée.

Session 3 (Théorie II) – Compostage à grande échelle : Lundi 24 Mai 2021 de 18h00 à 21h30

- Les 3 voies de traitement, avec l'accent mis sur la prévention des déchets.
- Vers et organismes décomposeurs, compostage à l'école.
- Campagnes relatives au compostage organisées aux niveaux local et régional.

Session 4 (Pratique I) – Installation d'un site de démonstration : Samedi 29 mai 2021 de 09h00 à 12h00

- Mise en place d'une aire de démonstration, remplissage de divers contenants,
- utilisation d'un broyeur pour amateurs (si disponible), montage d'un coin à compost, etc.

Session 5 (Pratique II) – Visite d'un site de démonstration : Samedi 3 juillet 2021 de 09h00 à 12h00 (Attention ! 09h00 sur place).

- Visite d'un site de démonstration.
- Récapitulatif de la théorie: air, eau, nourriture.
- Comment fonctionnent un fût, un silo, un tas ainsi qu'un vermicompost ?
- Aspects particuliers: la toilette à compost et le lagunage.
- Qualité des composts, utilisation du compost obtenu.

Session 6 – Techniques de communication : Lundi 7 juin 2021 de 18h00 à 21h30

- Comment s'adresser à un groupe d'interlocuteurs ? Quel message leur transmettre ?
- Comment mettre en pratique ?
- De quel matériel didactique peut-on disposer ?

Sessions 7 et 8 (Pratique III et IV) : Samedi 4 septembre 2021 de 9h à 16h (Safari des sites)

- Retournement des tas, contrôle du compost mi-mûr, remplissage d'un fût à compost supplémentaire.
- Commenter les résultats obtenus.
- Programmer, au niveau pratique, les actions à mener.

- Vérification des acquis, réponses aux différentes interpellations et visite de 2 ou 3 sites de démo organisés par les guides composteurs afin de vérifier s'ils sont prêts à informer la population.
- Analyse et critique de la formation.

Session 9 (Pratique Terrain) – Première action concrète des aspirants G.C. :
Dimanche 29 août 2021 de 08h30 à 17h30

- **Premier groupe (y compris montage site) : 08h30 à 12h30**
- **Second groupe (y compris démontage site) : 13h30 à 17h30**

Notre nouvelle équipe tiendra le stand sur le compostage à domicile, de Vellereille-les-Brayeux (Estinnes) lors de la fête de la moisson accompagnée des Guides Composteurs de l'Intercommunale.

En fin de formation, une assemblée générale pour l'ensemble des Guides Composteurs est organisée. Cette assemblée se déroulera le samedi **16 octobre 2021** et durera toute la journée. Celle-ci est basée sur la convivialité et le partage d'informations ! Le but de cette assemblée est multiple :

- Remise des Certificats et du matériel pédagogique (tablier Guides Composteurs + Brass Compost + ...) aux aspirants ayant suivi la formation avec assiduité.
- Conférences-débats en rapport avec la thématique abordée
- Visite de sites
- Contact des néo-guides avec les différents acteurs du réseau des Guides
- ...

Lieux des formations :

Les sessions théoriques auront lieu sur le site Hygea d'Havré au n°1, rue du Champ de Ghislage à 7021 Havré.

La session 4 (pratiques I) lieux de formation donnés lors de la formation.

La session 5 (pratique II) lieux de formation donnés lors de la formation.

La session 7-8 (pratique III-IV) lieux de formation donnés lors de la formation.

La session 9 (pratique Terrain) lieux de formation donnés lors de la formation.

L'intégration des Guides Composteurs

La formation qui aura lieu a pour objectif de renforcer les équipes déjà en place. Les Guides Composteurs formés intégreront, à la suite de leur formation, le **réseau** des Guides Composteurs mis en place par l'Intercommunale.

UNE INITIATIVE REGIONALE

Si le projet repose fortement sur l'engagement personnel des bénévoles, il se base aussi sur un partenariat indispensable avec les communes et sur la sensibilisation des citoyens.

Sensibiliser la population

Le rôle de l'Intercommunale Hygea est de sensibiliser la population en informant et en familiarisant les citoyens à cette idée de composter les déchets organiques et en créant les outils nécessaires à sa promotion. Le manuel d'installation et d'utilisation d'une vermicompostière en est un exemple. L'Hygea assure le suivi et la coordination du réseau des Guides Composteurs ainsi que le développement d'actions de proximité pour promouvoir le compostage collectif ou individuel.

Le réseau des Guides / Fonctionnement des locales

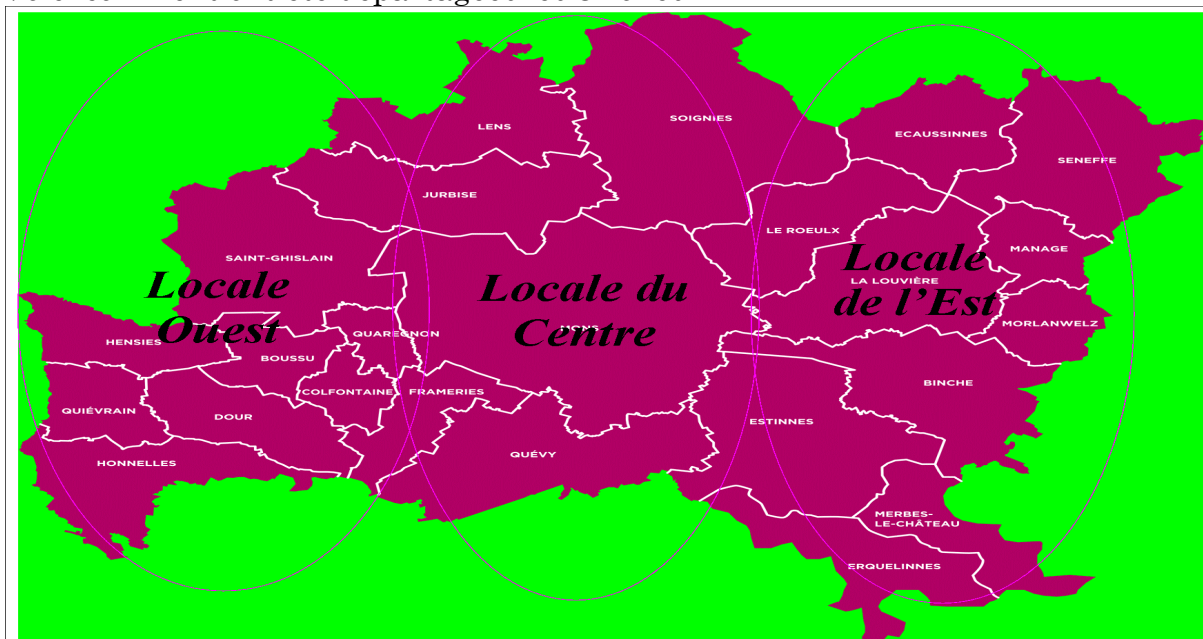
L'Intercommunale : partenaire privilégié

L'Intercommunale joue un rôle central dans cette action de promotion du compostage individuel. Elle représente le pivot, le point de contact à l'action, par le biais notamment d'une personne qui coordonne les Guides Composteurs, apporte une aide logistique, propose des activités adaptées, ...

L'implication de l'Intercommunale, avec, notamment, la mise à disposition de sites de démonstration, permet sans conteste la bonne intégration des Guides Composteurs à l'échelle locale.

Au-delà de ces groupes locaux, une délimitation géographique de la zone Hygea permet un échange entre les locales proches les unes des autres.

Voici comment ont été départagées les 3 zones :



Composition des Locales :

- Locale de l'Ouest : Site de démonstration permanent au sein du Recyparc des Honnelles (Chaussée de Brunehault).
 - Hensies, Quiévrain, Honnelles, Dour, Boussu, Colfontaine, Saint-Ghislain, Quaregnon.
- Locale du Centre : Site de démonstration permanent au sein du Recyparc d'Obourg (Route Industrielle).
 - Lens, Jurbise, Mons, Soignies, Le Roeulx, Quévy, Frameries.
- Locale de l'Est : Site de démonstration permanent au sein du Recyparc d'Estinnes (Rue des Grands Trieux à Estinnes).
 - Ecaussinnes, Seneffe, Manage, Morlanwelz, La Louvière, Binche, Estinnes, Erquennes, Merbes-le-Château.

Chaque locale entre en activité chaque 2^{ème} samedi du mois, et ce, généralement de mars à octobre de 10h00 à 12h00.

Que font les Guides Composteurs sur place ?

Ils réalisent un stand d'information compostage, mettent en ordre le site, réalisent du compost, sensibilisent le public désireux de réaliser un compost à la maison, distribuent de la documentation,... Chaque Guide Composteur est formé aux techniques de communications envers tous les publics cibles.

Deux rencontres annuelles par locales ou groupées sont prévues en début d'année et en milieu d'année pour favoriser la planification des activités communales et intercommunales avec les Guides Composteurs, les représentants communaux ainsi que le coordinateur de l'Intercommunale.

Ce n'est pas tout !

L'Intercommunale a instauré, par souci de continuité, un cycle de 2 demi-journées techniques par an dont l'objectif est de former/informer, de manière continue, les Guides Composteurs sur des thématiques diverses et variées. Celles-ci sont généralement organisées le samedi matin de 9H à 12H. En 2021, Pour raison de pandémie covid19, seul celle du 2 octobre 2021 sera programmée.

Cette formation vous intéresse ? N'hésitez plus, venez rejoindre la grande famille des Guides Composteurs de votre région ! Convivialité et bonne humeur garantie !

Je soussigné Mme/Mr

Reconnais avoir pris connaissance de la charte
d'engagement de l'Hygea pour la formation de Guides
Composteurs.

Fait à Cuesmes le

Signature :

